Communiqué de presse : Évaluations au CP

À la veille de la mise en œuvre du second volet des évaluations en CP, le SI.EN UNSA et le SNPI-FSU ont été reçus au ministère de l'Éducation, afin de faire entendre le point de vue des inspecteurs sur ce dispositif.

Le SI.EN UNSA rappelle tout d'abord que l'évaluation est indissociable de tout acte d'enseignement. Que sa finalité soit normative ou formative, quelle que soit sa forme, l'évaluation est indispensable pour aider l'élève à prendre conscience de ses acquis et de ses progrès ; elle guide par ailleurs l'action pédagogique de l'enseignant.

Les évaluations nationales apportent des informations objectives aux professeurs, mais aussi aux inspecteurs qui peuvent ainsi mieux concevoir et adapter des dispositifs de formation ciblés sur les besoins identifiés.

Le dispositif proposé est, certes, susceptible d'être amélioré, mais cette amélioration ne pourra être réalisée que dans le cadre d'une école de la confiance où chacun doit se sentir responsable doit voir ses compétences reconnues. Il appartiendra donc aux inspecteurs de garantir une exploitation professionnelle et clairement finalisée de ces évaluations. La présentation qui nous a été faite des évolutions apportées à l'issue des premières passations, ainsi que la volonté affirmée par nos interlocuteurs du ministère de continuer à faire progresser le dispositif en prenant en compte les observations des enseignants comme celles des inspecteurs, constituent à notre sens les gages d'un usage raisonné et maîtrisé des évaluations.

Nous avons aussi été rassurés quant à la volonté de prendre en compte les perturbations des élèves observés dans certains cas. La banalisation et la dédramatisation des processus d'évaluation sont une priorité et nécessitent un accompagnement des équipes pédagogiques.

Nous affirmons que les évaluations ne doivent avoir aucun autre objectif que d'aider tous les élèves à mieux réussir, en facilitant pour les enseignants le repérage des axes de progrès caractéristiques de chacun. Pour leur part, les inspecteurs auront à cœur de développer le climat de sérénité et de professionnalisme qui est indissociable du concept d'École de la confiance. Le SI.EN UNSA ne manquera pas de faire remonter des critiques constructives au ministère, afin de soutenir la dynamique amorcée d'amélioration permanente du dispositif des évaluations nationales.

Contact :
Patrick Roumagnac
Secrétaire général du SI.EN UNSA
01 43 22 68 19
sien@sien-unsa-education.org